

PACTE POUR LA VIE DES FEMMES AUTOCHTONES

COP30 – Belém do Pará, Brésil, 2025



Déclaration des Femmes Leaders du Mouvement de
l'Alliance Mondiale des Communautés Territoriales (GATC)



Nous, femmes autochtones d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, réunies à la COP30, élevons notre voix pour la vie, les territoires et la Terre Mère. Depuis nos communautés, nous protégeons les forêts, les rivières et les semences grâce au savoir ancestral transmis par nos grands-mères. Nous sommes les gardiennes de la vie, mais nous continuons à faire face aux violences, à l'exclusion et aux inégalités.

Le **Pacte pour la Vie des Femmes Autochtones** est notre appel au monde pour reconnaître notre **double rôle dans la crise climatique** : nous sommes **porteuses de solutions** à travers nos savoirs et pratiques traditionnels, et en même temps **les plus touchées** par la destruction des écosystèmes, la perte des territoires et la violence aggravée par cette crise.

En tant que contributrices et porteuses de solutions, les femmes autochtones restaurent la terre, soutiennent les systèmes alimentaires, préservent les semences natives et protègent la biodiversité. Nos savoirs traditionnels sont des sciences ancestrales, transmises de génération en génération, constituent une technologie vivante qui renforce la résilience climatique. Nous, les femmes, sommes celles qui maintenons l'équilibre entre la vie et la nature, qui transmettons les valeurs de respect et de soin qui guident la vie. C'est circulaire.

Mais nous sommes aussi **celles qui subissent le plus les impacts du changement climatique**. Le premier impact est émotionnel et psychologique. Ensuite, nous faisons face à des confrontations, des sécheresses et des incendies, tandis que la perte des forêts détruit nos sources de nourriture et d'eau. La crise climatique aggrave les inégalités historiques et la violence basée sur le genre dans nos territoires. Défendre la vie ne doit pas être un motif de persécution. Nous exigeons une protection intégrale et la mise en œuvre de la CEDAW, de la Recommandation générale n° 39 et de l'Accord d'Escazú comme une étape importante vers la reconnaissance politique des femmes défenseuses, car la sécurité des femmes est aussi la sécurité de la Terre.

Reconnaître notre rôle dans l'action climatique implique de **garantir notre participation pleine et effective** à tous les processus de gouvernance climatique et territoriale. Les décisions qui affectent nos peuples doivent être prises avec nous, et non sans nous. Notre leadership est indispensable pour assurer des solutions justes, durables et ancrées dans l'expérience de celles qui vivent dans les territoires.

Nous exigeons également un **financement direct, durable et sensible au genre et à la territorialité** pour les initiatives dirigées par les femmes autochtones.



Seule une petite partie des fonds climatiques parvient jusqu'à nous. Il est urgent d'augmenter le financement destiné aux femmes afin de favoriser leur véritable autonomisation et de renforcer leur leadership dans l'action climatique. Les ressources doivent atteindre les territoires, sans intermédiaires, afin de renforcer les actions que nous menons déjà : protéger les forêts, restaurer les écosystèmes, préserver l'eau et garantir le bien-être de nos communautés.

Le renforcement de nos organisations et de nos réseaux est essentiel pour soutenir cette action collective. Investir dans les femmes autochtones, c'est investir dans la vie de la planète.

À cet égard, **nous, Femmes Leaders du Mouvement de l'Alliance Mondiale des Communautés Territoriales, souscrivons à la Déclaration de Brazzaville**, adoptée lors du Premier Congrès Mondial des Peuples Autochtones et des Communautés Locales des Bassins Forestiers, convoqué par l'Alliance Mondiale en mai de cette année. Dans cette déclaration, nous appuyons les revendications des femmes autochtones et soulignons la nécessité pour les États de respecter leurs obligations et engagements internationaux.

Nous appelons les gouvernements à respecter la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)*, y compris la *Recommandation générale n°39* sur les droits des femmes et des filles autochtones. Nous leur rappelons leur devoir de promouvoir et de garantir nos droits à la terre, aux territoires et aux ressources, ainsi que notre inclusion dans la gouvernance et le partage équitable des bénéfices qui en découlent.

De même, **le Mouvement des Femmes de l'Alliance Mondiale des Communautés Territoriales** exhorte les alliés, les donateurs et les gouvernements à **prioriser la participation pleine et effective des femmes autochtones et des communautés locales dans les solutions climatiques et de biodiversité**, en reconnaissant notre expérience et nos savoirs ancestraux comme fondement d'un avenir juste et viable.

Aujourd'hui, depuis Belém, nous réaffirmons que **protéger les droits des femmes autochtones, c'est protéger l'avenir de la planète**.

Nous invitons le monde entier à se joindre au Pacte pour la Vie des Femmes Autochtones, car c'est seulement avec nous qu'un avenir de justice, d'équilibre et d'espérance sera possible pour toute l'humanité.

